



Numéro de Révision: 002.0

Date de sortie: 02/20/2018

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE GT 20 PURBOND known as PURBOND GT 20	Numéro IDH:	1587870
Type de produit:	Colle	Région:	Canada
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Votre contact:	
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3		Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION: PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE

IRRITATION DES YEUX

CATEGORIE DE RISQUE

2A

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter un appareil de protection des yeux et le visage.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Calcaire	1317-65-3	10 - 20

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Numéro IDH: 1587870

Nom du produit: LOCTITE GT 20 PURBOND known as PURBOND GT 20

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Laver à l'eau savonneuse. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Ingestion:	Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome plein visage et des vêtements de protection imperméables. Les pompiers devraient éviter de respirer les produits de la combustion.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Ce produit est un mélange aqueux qui ne brûlera pas. S'il s'évapore au point d'assèchement, le résidu solide présente un risque léger d'incendie. Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Produit ou gaz issus de la combustion:	En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO ₂) et de l'oxyde nitrique (NO _x) risquent d'être dégagés.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Méthodes de nettoyage:	Les petits déversements peuvent être absorbés avec de la vermiculite, de la glaise ou une autre matière absorbante non biodégradable convenable, pelletés et placés dans des contenants. Dans le cas de gros déversements, endiguer en amont et recueillir le liquide. Laver soigneusement l'emplacement du produit renversé à l'eau et au savon ou avec une solution détergente. Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien laver avant manipulation. Ne pas goûter ou avaler. Garder le récipient fermé.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 0.0 °C (32°F) et 60.0 °C (140°F)
Protéger du gel. Les propriétés du produit changent en dessous de la limite de température indiquée. Garder dans un endroit frais, bien ventilé. Garder les contenants clos quand ils ne sont pas utilisés.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité La ventilation générale d'une pièce est généralement adéquate. Une ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination aérogène.

Protection respiratoire:

Un respirateur n'est normalement pas requis dans des conditions normales. Si la ventilation ne suffit pas pour éviter efficacement l'accumulation de vapeurs/buées/fumées/poussières, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie. Suivre les recommandations de protection respiratoire d'OSHA (29 CFR 1910.134).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Légère
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	6.5 Environ
Pression de vapeur:	17.5 mm/hg
Point / zone d'ébullition:	100 °C (212°F)
Point/domaine de fusion:	0 °C (32°F)
Gravité spécial:	1.15
Densité de vapeur:	0.62
Point d'éclair:	> 100 °C (> 212°F) Setaflash Coupelle fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non applicable
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non applicable
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	1
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Indéterminé

Teneur VOC: 0.13 %
Viscosité: Non disponible
Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable

Réactions dangereuses: Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux: À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

Produits incompatibles: Éviter le contact avec les matières réactives avec l'eau.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Conditions de gel.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Peau, Yeux, Inhalation

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.
Contact avec la peau: Le contact prolongé ou excessif de la peau avec ce produit peut causer une légère irritation de la peau.
Contact avec les yeux: Le contact avec les yeux peut causer une légère irritation.
Ingestion: Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée:

Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Ce produit n'est pas un déchet dangereux selon la RCRA, quand il est jeté. La transformation, l'utilisation ou la contamination de ce produit peut changer la classe de danger et les options de gestion des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 02/20/2018

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.